



EXTRAIT
DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

19^e séance du mardi 10 mai 2022

Présidence de Mme Magali Crausaz Mottier, vice-présidente

Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation urgente de M. Ilias Panchard et consorts : « Hébergements d'urgence : accélérer la politique communale » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

prend acte

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

et adopte

la résolution n° 1 de l'interpellateur, disant :

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité organise des assises du sans-abrisme avec l'ensemble des acteurs-trices de l'hébergement d'urgence en y associant le Canton et les autres villes vaudoises. »

la résolution n° 2 de l'interpellateur, disant :

«Le Conseil communal souhaite que la Municipalité engage des moyens supplémentaires exceptionnels pour permettre la prolongation de l'ouverture des structures d'hébergement d'urgence ces prochains mois »

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi dix mai deux mille vingt-deux

La vice-présidente



Le secrétaire